

Demain l'Université de Strasbourg

Strasbourg, le 7 décembre 2007

Monsieur Eric PIMMEL
Secrétaire Général de l'URS
1 place d'Athènes
BP 66
67045 STRASBOURG cedex

Monsieur le Secrétaire Général,

Parmi les trois orientations prioritaires qui sous-tendent la construction de l'Université de Strasbourg figure la reconfiguration des fonctions de gestion et des fonctions d'appui aux missions (les deux autres étant la mise en place des Collegium et la réalisation d'Actions pilotes).

Ce chantier est emblématique de la fusion qui va nous conduire de trois établissements (plus l'IUFM) à un établissement unique. Nous avons la volonté de faire que ce travail de reconfiguration, qui comportera nécessairement la suppression de doublons, permette la mise en place de services nouveaux et/ou renouvelés. Notre ambition est en effet de réunir les conditions d'un développement optimal de nos missions de formation et de recherche. La reconfiguration des fonctions de gestion doit être l'occasion de progresser dans nos approches et nos techniques. Elle devra prendre en compte notre demande d'autonomie accrue pour l'Université de Strasbourg, et comporter, lorsque cela s'avérera nécessaire, un volet formation pour les personnels concernés.

Nous souhaiterions vous confier la mission de reconfiguration de la fonction Ressources humaines (Fonction budgétaire, financière et comptable ; Fonction Patrimoine immobilier)

Nous vous invitons à nous faire une proposition, qui devra répondre aux impératifs suivants :

1. Prendre en compte les pré-requis qui résulteront de la mission d'audit, dont le rapport final sera remis fin décembre.
2. Un dossier d'état des lieux comparé sur l'ensemble des établissements. Celui-ci sera établi sur la base des dossiers déjà réalisés au sein de chaque établissement, complété par vos soins avec les intéressés, si nécessaire. L'analyse des données collectées devra souligner les différences de pratiques entre les établissements et faciliter ainsi les choix de reconfiguration de la fonction pour l'Université unique.
3. Identifier les organisations, les calendriers et les procédures en vigueur (recueillir les procédures finalisées et identifier celles qui demeurent implicites)
4. Identifier les services rendus par type d'utilisateur institutionnel



5. Présenter les résultats des enquêtes d'attentes des acteurs pour la fonction concernée (lancement en cours pour la fonction financière)
6. Proposer une structuration de la fonction dans le cadre de l'Université de Strasbourg, en détaillant :
 - ◆ les services centraux
 - ◆ les services déconcentrés (rattachés aux services centraux mais implantés à proximité des utilisateurs (campus...))
 - ◆ les services confiés aux composantes (avec l'organisation du rendu compte)
 - ◆ les cellules d'expertise (avec les modalités)
 - ◆ l'organigramme général de la fonction qui mettra en évidence les fonctions cadres susceptibles d'être confiées au titulaire d'un emploi correspondant aux fonctions actuelles de SGASU, AC, ou chefs de service et adjoints
 - ◆ les procédures proposées
 - ◆ un argumentaire atouts/contraintes pour les choix proposés
7. Des propositions de fonctionnement pour une période transitoire, sur la base de « zéro régression » par rapport au fonctionnement actuel. Ces propositions seront transmises à Jean Déroche dont la mission sera de piloter le fonctionnement de la période transitoire

Pour mener à bien votre mission, vous êtes invité à vous entourer d'une équipe, formée des chefs des services concernés dans chaque établissement et des personnels que vous aurez choisis pour leur compétence dans le domaine considéré. Vous pourrez également vous appuyer sur la cellule de coordination.

Vous participerez également à la réunion hebdomadaire de suivi qu'organisera Jean Déroche afin d'établir un point d'étape régulier sur l'avancement de votre mission et, ainsi, d'autoriser une cohérence de l'ensemble des avancées obtenues dans les différents secteurs sur lesquels portent les missions dévolues aux SGEPEs pour la période transitoire allant vers la création de l'Université de Strasbourg.

La liaison avec l'échelon politique se fera au travers du groupe interuniversitaire concerné, dont vous prendrez en compte les travaux en cours. Vous présenterez régulièrement à ce groupe l'état d'avancement de vos travaux, celui-ci ayant vocation à accompagner votre réflexion.

Vous tiendrez également informé le comité de pilotage, qui sera chargé de valider votre proposition d'ensemble. Celle-ci devra nous parvenir pour la mi-janvier 2008, afin d'être présentée aux instances de validation pour intégration dans le projet d'établissement commun.

Dès qu'il sera recruté, le cabinet Conseil aura vocation à épauler la déclinaison de vos propositions en modalités opérationnelles.

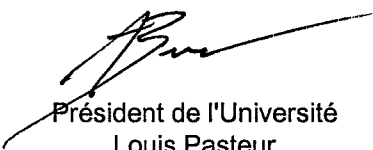


La mission que nous vous confions devra être soigneusement expliquée aux personnels des trois établissements. Nous nous y emploierons pour notre part, et nous vous demanderons d'être extrêmement vigilants sur ce point.

A noter qu'il ne s'agit pas, par cette démarche, d'anticiper sur les nominations qui interviendront sur les emplois ouverts à l'Université de Strasbourg, et qui seront décidées par les autorités élues après appel à candidature, mais bien de faire avancer la réflexion en responsabilisant fortement les cadres occupant actuellement les emplois de SGEPEs.


Nous vous prions de croire, Monsieur le Secrétaire Général, en l'expression de nos cordiales salutations.

Alain Beretz



Président de l'Université
Louis Pasteur

Bernard Michon



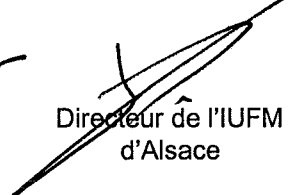
Président de l'Université
Marc Bloch

Florence Benoit-Rohmen



Présidente de l'Université
Robert Schuman

Michel Herr



Directeur de l'IUFM
d'Alsace

